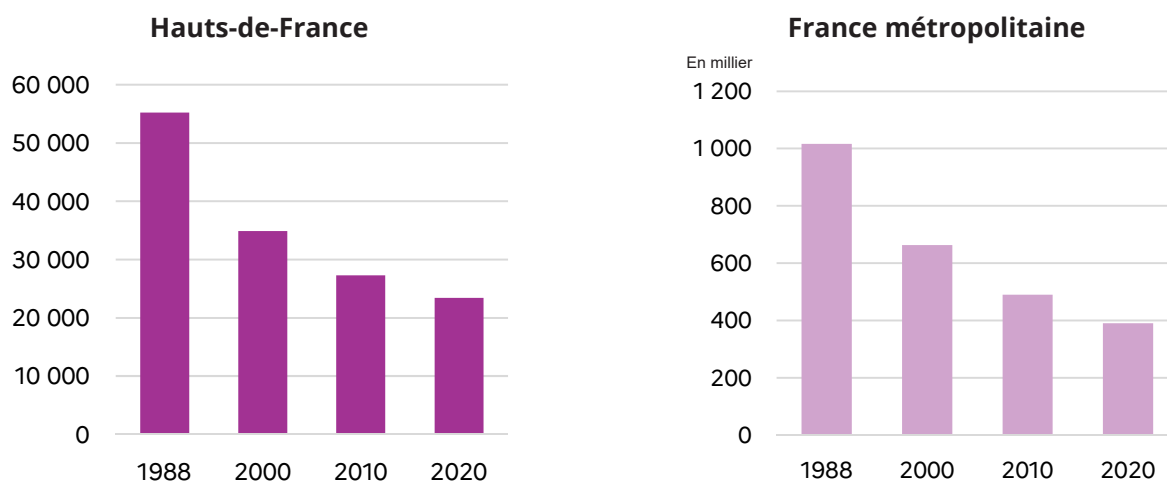


01 ESSENTIEL | HAUTS-DE-FRANCE

STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

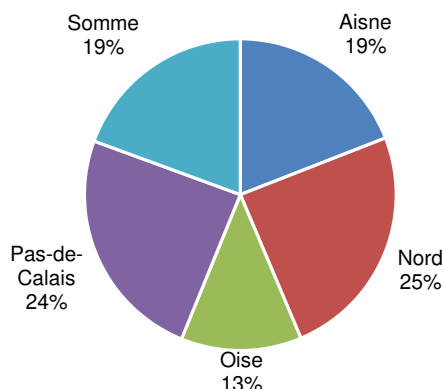
PORTRAIT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN HAUTS-DE-FRANCE

Figure 1 - Nombre d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Figure 2 - Répartition des exploitations des Hauts-de-France par département en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives



L'exploitation agricole, au sens de la statistique agricole, est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production en nombre d'animaux supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aides de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.
- Dans les recensements agricoles et les enquêtes "Structure", les exploitations agricoles sont comptabilisées au siège de l'exploitation.

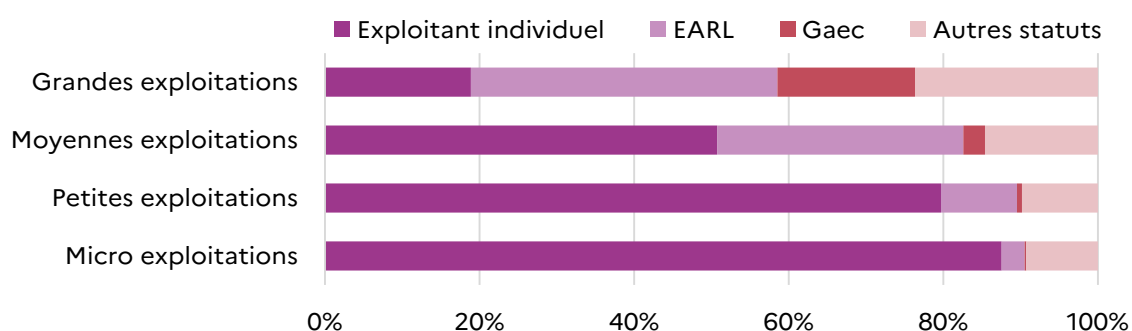
Figure 3 - Exploitations selon le statut juridique

	Hauts-de-France			France métropolitaine		
	2010	2020	Évolution 2020/2010	2010	2020	Évolution 2020/2010
Exploitations individuelles	16 757	11 810	-29,5%	341 504	227 644	-33,3%
Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL)	6 158	6 139	-0,3%	78 610	74 919	-4,7%
Groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec)	2 082	1 727	-17,1%	36 784	42 936	16,7%
Autres formes sociétaires et personnes morales ¹	2 314	3 787	63,7%	33 079	44 280	33,9%
Total	27 311	23 463	-14,1%	489 977	389 779	-20,4%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

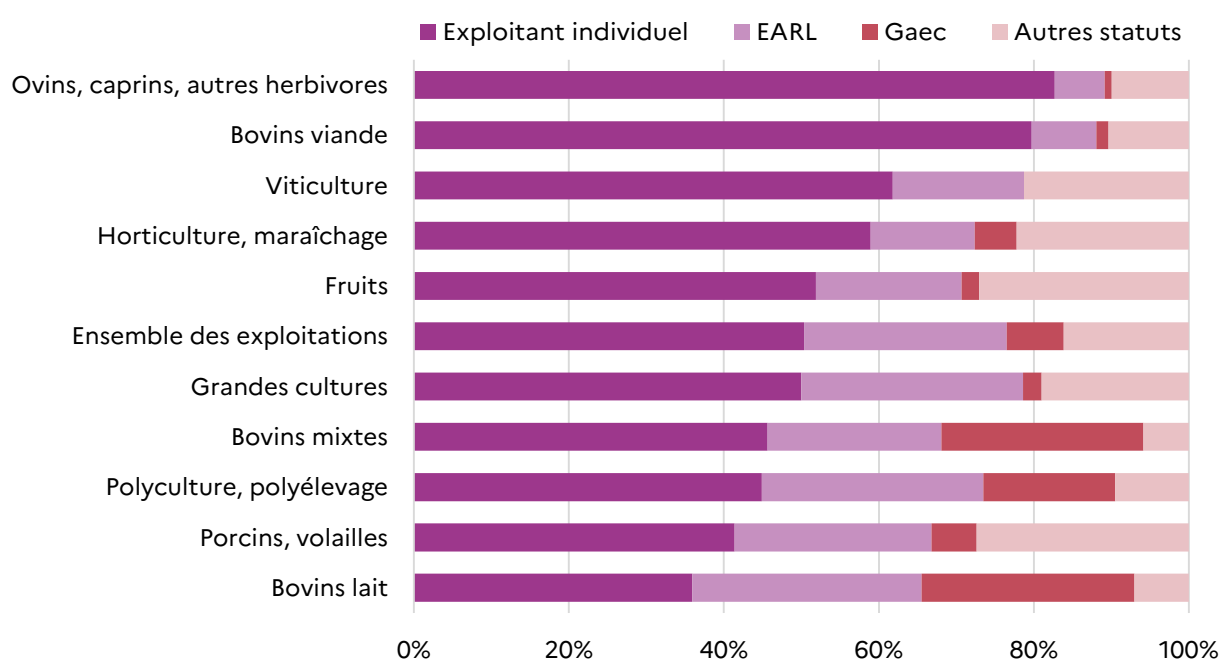
¹ Sociétés civiles, Groupements de fait, SA, SARL, etc.

Figure 4 - Les exploitations des Hauts-de-France en 2020 selon le statut juridique et la dimension économique (coefficients PBS 2017)



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Figure 5 - Les exploitations des Hauts-de-France en 2020 selon le statut juridique et l'orientation



Source : Agreste - Recensement agricole 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

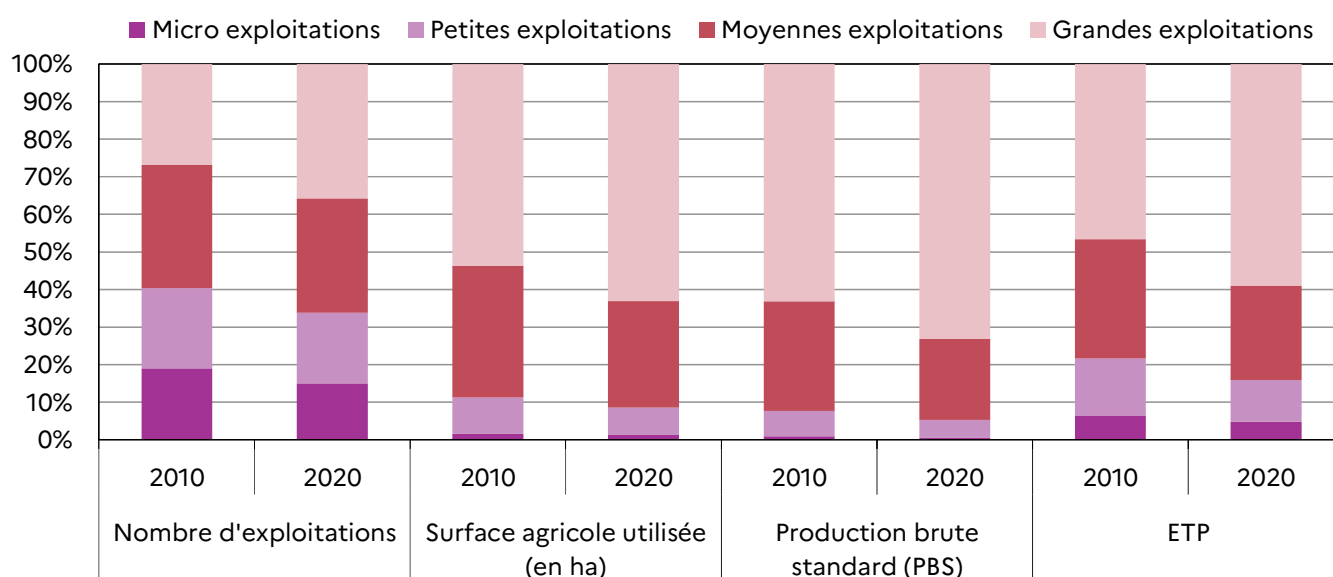
Figure 6 - Superficie agricole utilisée des exploitations selon la dimension économique

	2010			2020		
	Exploitations	SAU moyenne ¹ (ha)	PBS moyenne par exploitation (€)	Exploitations	SAU moyenne ¹ (ha)	PBS moyenne par exploitation (€)
Hauts-de-France						
microexploitations	5 207	6,4	8 577	3 519	7,9	8 602
petites	5 829	35,7	61 055	4 415	35,1	61 145
moyennes	8 959	83,9	169 216	7 151	84,5	171 159
grandes	7 316	157,5	449 979	8 378	160,2	494 616
total exploitations	27 311	78,5	190 714	23 463	90,7	241 575
France métropolitaine						
microexploitations	156 008	8,6	8 531	107 597	12,2	8 637
petites	131 332	43,4	58 907	103 796	47,6	58 120
moyennes	127 729	87,7	161 271	100 897	98,8	163 693
grandes	74 908	116,5	511 693	77 489	135,8	525 534
total exploitations	489 977	55,0	138 774	389 779	68,6	164 712

¹ Y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Figure 7 - Nombre d'exploitations, SAU, PBS et volume de travail selon la dimension économique en Hauts-de-France



Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

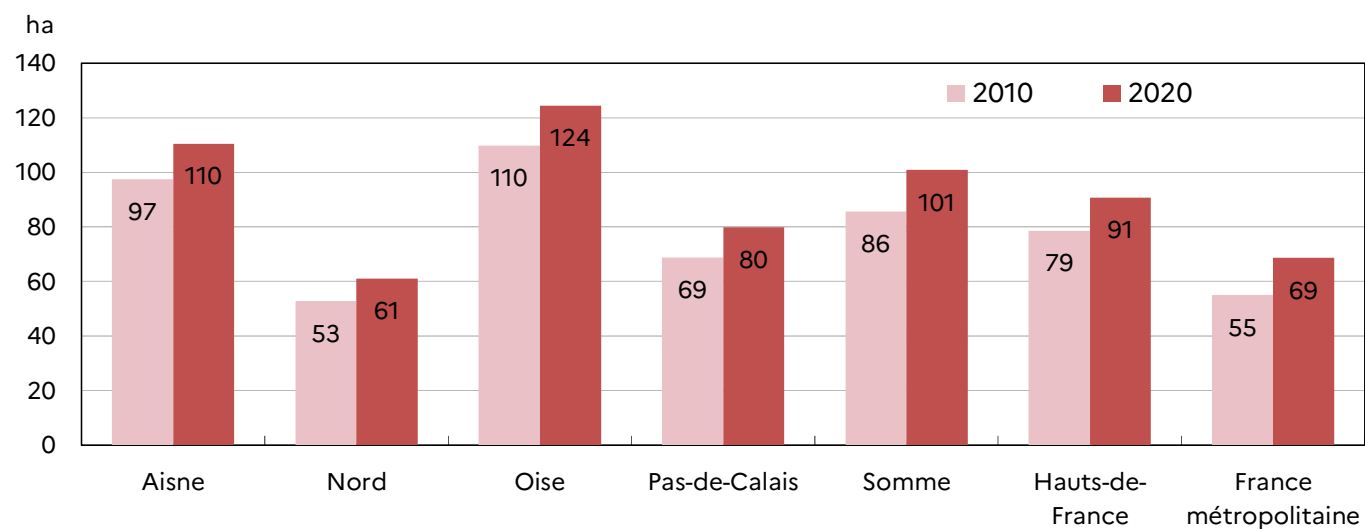


ETP : un équivalent-temps-plein correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année)

Superficie agricole utilisée (SAU) : elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Production brute standard (PBS) : la production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients, ici les «coefficients 2017», calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019. Ces coefficients de PBS ne constituent donc pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale et dans une dimension économique : les micro exploitations avec une PBS inférieure à 25 000 €, les petites exploitations avec une PBS entre 25 000 et 100 000 €, les moyennes exploitations avec une PBS entre 100 000 et 250 000 € et les grandes avec une PBS supérieure à 250 000 €.

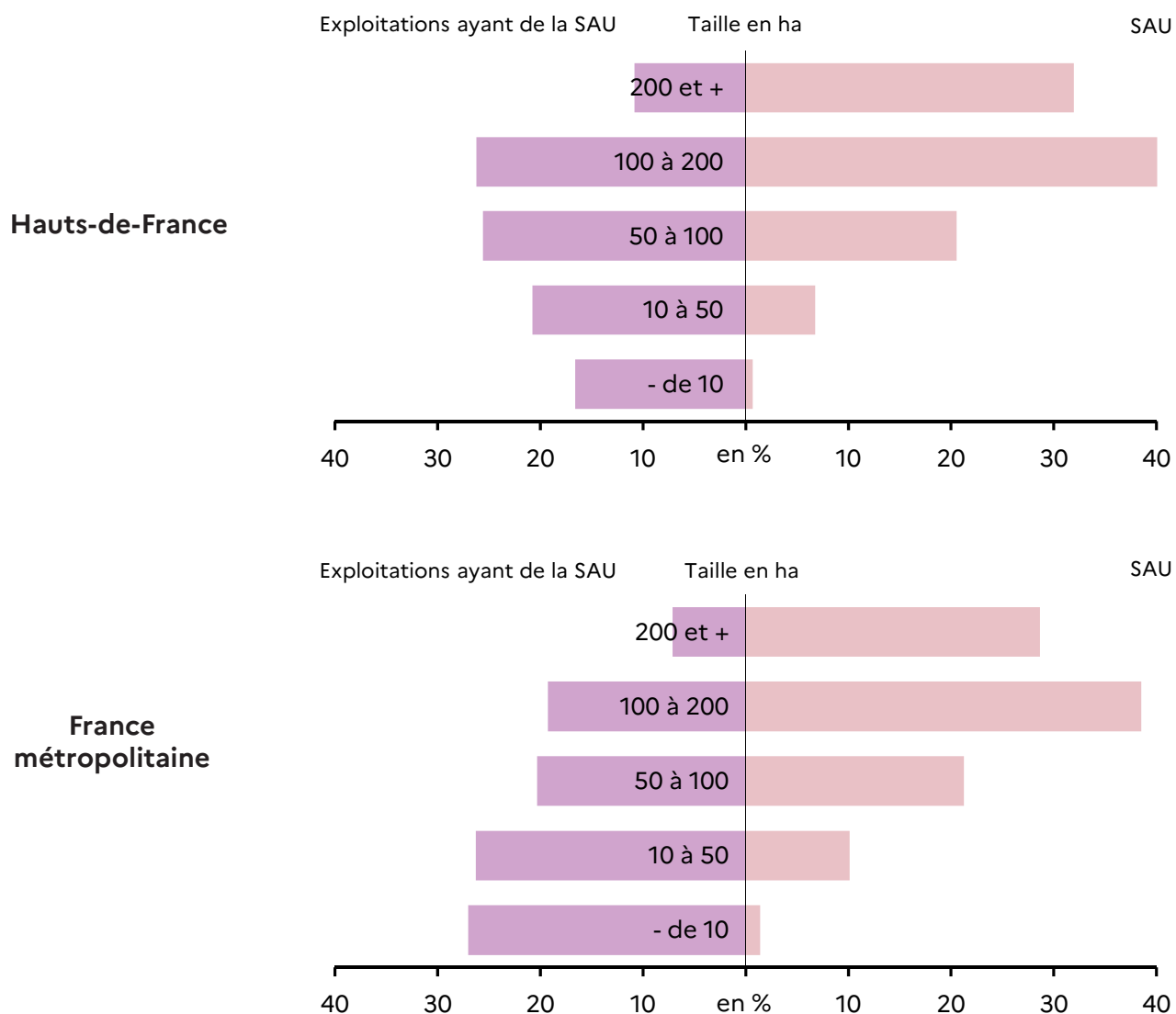
Figure 8 - Superficie agricole utilisée moyenne¹ des exploitations



¹ Y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 9 - Répartition des exploitations et de la SAU par taille de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 10 - Superficie agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations par intercommunalité (EPCI*) en 2020

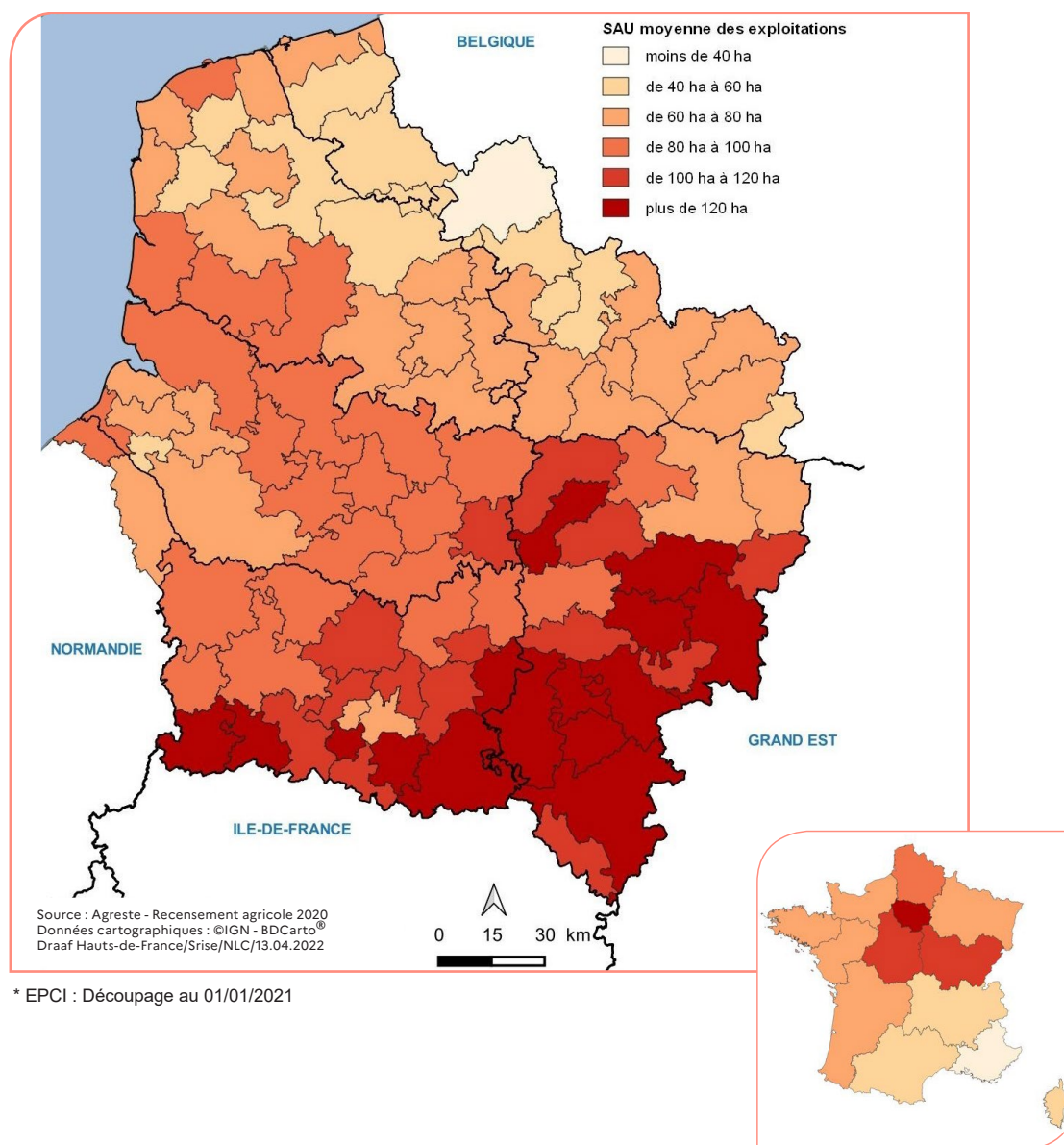


Figure 11 - Nombre d'exploitations par culture en Hauts-de-France

	Nombre d'exploitations en ayant		
	2010	2020	Évolution 2010/2020
Blé tendre d'hiver et épeautre	20 844	18 212	-12,6%
Orge d'hiver et escourgeon	10 159	8 502	-16,3%
Orge de printemps	5 938	5 800	-2,3%
Maïs grain et maïs semence	7 157	6 664	-6,9%
Pois protéagineux	4 263	2 291	-46,3%
Colza et navette	8 821	8 149	-7,6%
Lin textile	2 051	4 083	99,1%
Betterave industrielle	12 271	11 475	-6,5%
Maïs fourrage et ensilage (plante entière)	8 169	6 650	-18,6%
Pomme de terre de conservation ou demi-saison	4 622	6 865	48,5%
Pomme de terre de féculerie	1 011	1 061	4,9%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Figure 12 - Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage en Hauts-de-France

	Nombre d'exploitations en ayant		
	2010	2020	Évolution 2010/2020
Bovins	11 697	8 410	-28,1%
Equidés	2 367	874	-63,1%
Caprins	288	265	-8,0%
Ovins	1 819	1 127	-38,0%
Porcins	971	590	-39,2%
Lapines mères	531	117	-78,0%
Volailles	2 936	1 335	-54,5%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Figure 13 - L'orientation technico-économique dominante (OTEX) des communes

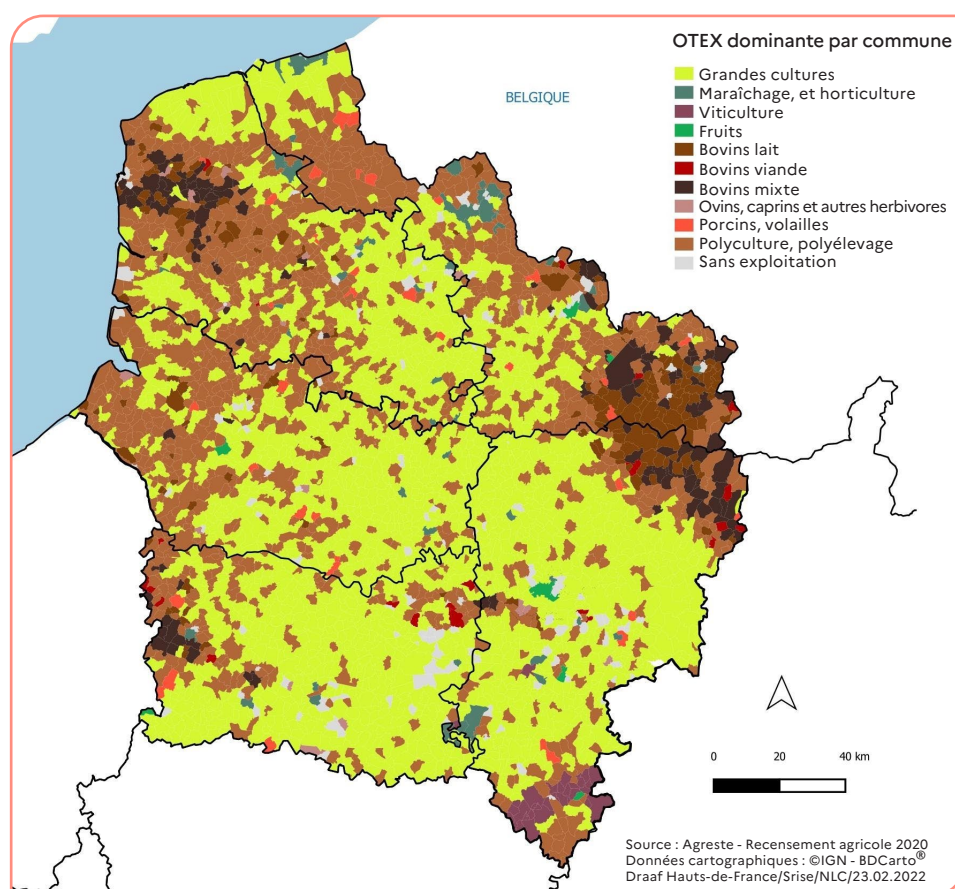


Figure 14 - Exploitations selon l'OTEX en 2020

	Hauts-de-France	France métropolitaine	Région/ France métropolitaine
Grandes cultures	13 620	111 825	12,2%
Horticulture, maraîchage	760	15 347	5,0%
Viticulture	743	59 032	1,3%
Fruits	133	15 285	0,9%
Bovins lait	2 217	35 029	6,3%
Bovins viande	829	48 398	1,7%
Bovins mixtes	495	8 329	5,9%
Ovins, caprins, autres herbivores	682	35 460	1,9%
Porcins, volailles	650	18 658	3,5%
Polyculture, polyélevage	3 302	40 594	8,1%
Exploitations non classées	32	1 822	1,8%
Ensemble des exploitations	23 463	389 779	6,0%

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 15 - Nombre d'installations selon l'âge

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
30 ans et moins	2020	34	59	50	85	65	293
	20/19 en %	-32,0	-28,9	25,0	13,3	6,6	-5,2
31-40 ans	2020	32	72	37	88	55	284
	20/19 en %	-17,9	9,1	-2,6	-1,1	3,8	-0,4
41-50 ans	2020	9	23	9	19	18	78
	20/19 en %	-43,8	-36,1	-25,0	-40,6	20,0	-29,7
51 ans et plus	2020	19	24	10	32	21	106
	20/19 en %	-13,6	-40,0	-28,6	-44,8	-12,5	-32,9
Total							
	2020	94	178	106	224	159	761
	20/19 en %	-26,0	-20,9	1,9	-11,8	3,9	-11,8

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Figure 16 - Nombre d'installations selon le statut juridique

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Exploitation individuelle	2020	41	87	56	102	72	358
	20/19 en %	2,5	-26,3	40,0	-10,5	18,0	-4,0
EARL	2020	15	34	25	39	24	137
	20/19 en %	-53,1	-12,8	-34,2	-29,1	-17,2	-29,0
Gaec et autres sociétés	2020	38	57	25	83	63	266
	20/19 en %	-30,9	-16,2	-3,8	-2,4	0,0	-10,4
Total							
	2020	94	178	106	224	159	761
	20/19 en %	-26,0	-20,9	1,9	-11,8	3,9	-11,8

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais



Changement des modalités d'affiliation des agriculteurs à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) :

La loi d'avenir pour l'agriculture, publiée le 13 octobre 2014, a modifié les critères d'affiliation en tant que chefs d'exploitation à la MSA, remplaçant la surface minimum d'installation (SMI) par la surface minimale d'assujettissement (SMA), et introduisant le temps de travail et les niveaux de revenus de l'exploitation comme critères complémentaires d'affiliation. En 2015, les caisses de la MSA ont ainsi affilié 1 824 cotisants solidaires en tant que chefs d'exploitation sur l'ensemble du territoire national. Cette opération est la principale cause de la hausse du nombre d'installations en 2015.

Jeune agriculteur : Agriculteur de 40 ans ou moins.

Installation découlant d'un transfert entre époux : On considère un transfert entre époux au sens juridique du terme, lorsqu'il y a reprise de l'exploitation par le conjoint avec la même assiette.

Statut juridique : Une exploitation agricole peut être sous forme d'exploitation individuelle ou de société.

- Une **entreprise individuelle** est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique.
- Une **société** est une entité juridique, créée dans le but de produire des biens ou des services pour le marché, activité qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Le **groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec)** et l'**exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)** sont les deux formes sociétaires les plus fréquentes en agriculture ; elles sont réservées aux activités agricoles et comportent au maximum dix associés.

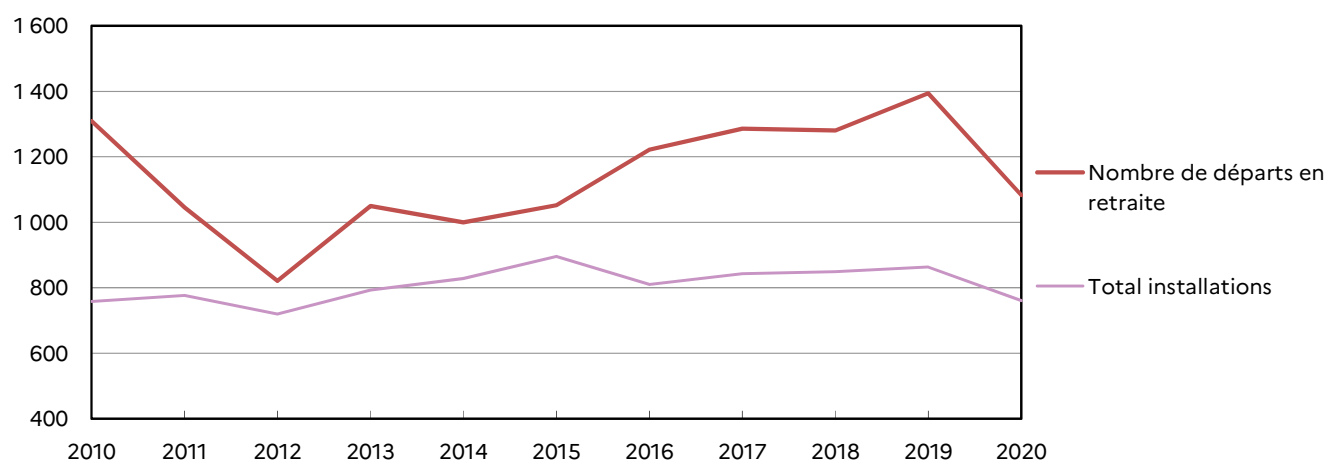
Il n'est pas fait ici de distinction entre les installés aidés ou non aidés.

Figure 17 - Nombre d'installations selon le sexe du chef d'exploitation

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Homme	2020	58	98	71	149	100	476
	20/19 en %	-17,1	-27,9	31,5	-0,7	2,0	-6,3
Femme	2020	36	80	35	75	59	285
	20/19 en %	-36,8	-10,1	-30,0	-27,9	7,3	-19,7
Total	2020	94	178	106	224	159	761
	20/19 en %	-26,0	-20,9	1,9	-11,8	3,9	-11,8

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Figure 18 - Évolution des départs en retraite et du nombre d'installations en Hauts-de-France



Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

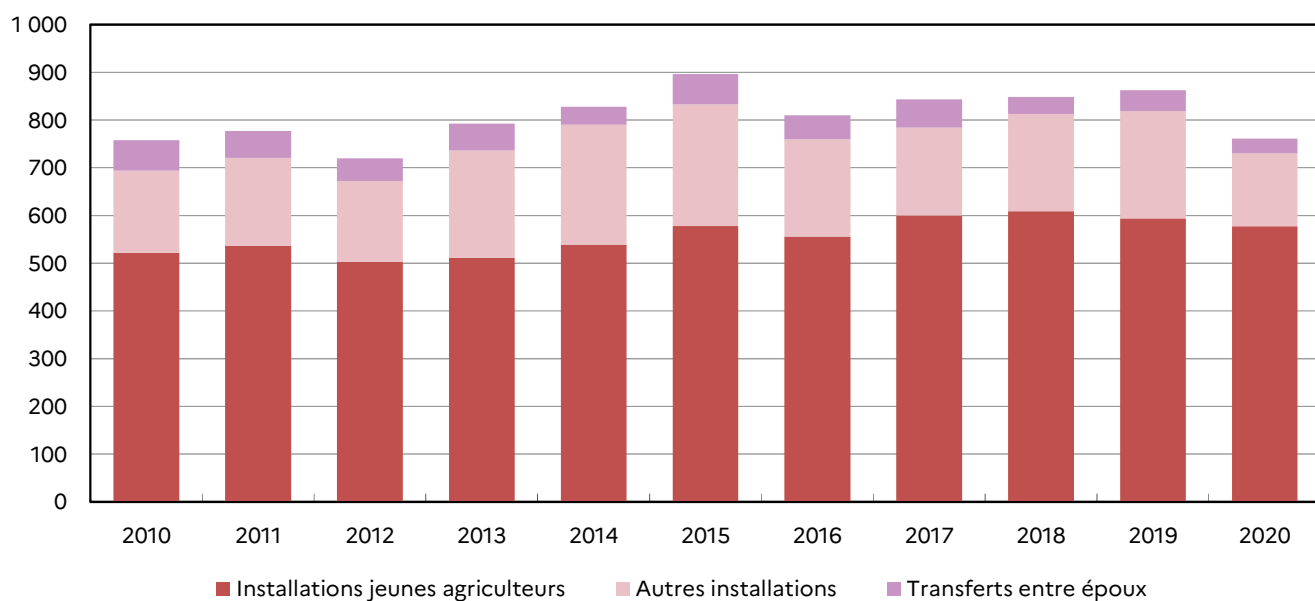
Figure 19 - Nombre d'installations selon le type

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Installés de 40 ans et moins (jeunes agriculteurs)						
2020	66	131	87	173	120	577
20/19 en %	-25,8	-12,1	11,5	5,5	5,3	-2,9
Installés de plus de 40 ans - avec transfert entre époux						
2020	s	8	s	13	6	31
20/19 en %	s	-38,5	s	-31,6	0,0	-29,5
Installés de plus de 40 ans - hors transfert entre époux						
2020	s	39	s	38	33	153
20/19 en %	s	-38,1	s	-46,5	0,0	-32,0
Total						
2020	94	178	106	224	159	761
20/19 en %	-26,0	-20,9	1,9	-11,8	3,9	-11,8

s : secret statistique

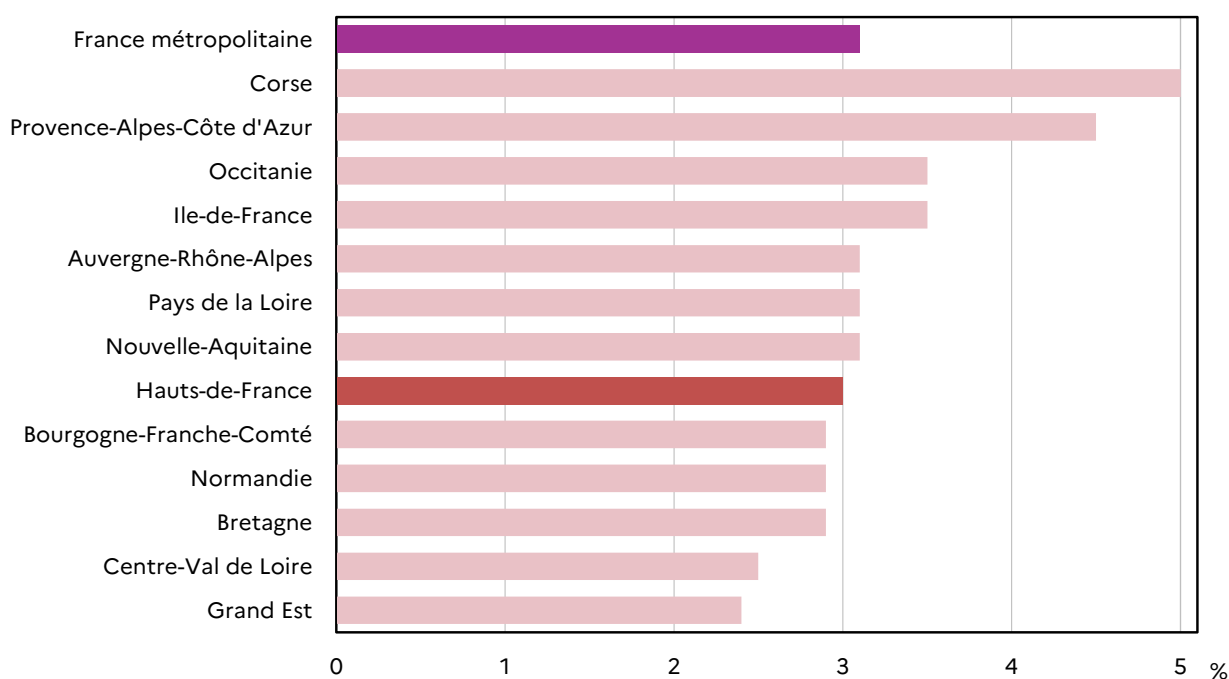
Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Figure 20 - Évolution du nombre et du type d'installations en Hauts-de-France



Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Figure 21 - Taux de renouvellement¹ des exploitations en 2020



Source : MSA

¹ Le taux de renouvellement est le rapport entre les nouveaux installés hors transferts entre époux et le nombre d'exploitants déjà en exercice.

Figure 22 - Nombre d'installations de jeunes agriculteurs selon le statut juridique

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Exploitation individuelle	2020	26	61	42	77	49	255
	20/19 en %	0,0	-9,0	61,5	22,2	8,9	12,3
EARL	2020	12	29	24	31	23	119
	20/19 en %	-50,0	-3,3	-31,4	-24,4	4,5	-21,7
Gaec et autres sociétés	2020	28	41	21	65	48	203
	20/19 en %	-28,2	-21,2	23,5	8,3	2,1	-5,6
Total							
	2020	66	131	87	173	120	577
	20/19 en %	-25,8	-12,1	11,5	5,5	5,3	-2,9

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Figure 23 - Nombre d'installations de jeunes agriculteurs selon le sexe

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Homme	2020	50	84	60	130	80	404
	20/19 en %	-20,6	-20,0	39,5	10,2	-7,0	-2,7
Femme	2020	16	47	27	43	40	173
	20/19 en %	-38,5	6,8	-22,9	-6,5	42,9	-3,4
Total							
	2020	66	131	87	173	120	577
	20/19 en %	-25,8	-12,1	11,5	5,5	5,3	-2,9

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais



- **"Hauts-de-France : Âge des exploitants et devenir des exploitations"** - Agreste Hauts-de-France - Études n°6 - Juillet 2022 - Srise.
- **«Les installations de chefs d'exploitation agricole dans les Hauts-de-France en 2019»** - Agreste Hauts-de-France - Essentiel n°7 - Septembre 2020 - Srise.